



Fils contrôlé positif cannabis

Par Catalan66

Mon fils est convoqué devant le juge pour avoir été détecté positif au cannabis en voiture ,il avait fumé le samedi soir contrôlé le mardi ,il a une peine complémentaire de 6 mois d'arrêt ,il ne veut absolument pas d'avocat ,il dit qu'il est convoqué pour qu'on lui dise son amende et ses points. C'est la première fois qu'il a affaire à la justice ,il a 23. Si les peines sont trop lourde pourra t'il faire appel? Six mois sans voiture ,je ne sais pas comment il va faire ,il va perdre son emploi,plus l'amende.

Merci de vos conseils

Par chance

s'il veut faire appel, il doit se faire assister par un avocat